



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 36328

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation du Panshir en Afghanistan. De nombreux témoignages soulignent que, depuis l'offensive des Taliban du mois de juillet, cette région a accueilli plus de 150 000 réfugiés venant pour la majorité de la plaine de Shamali. Ces réfugiés ont fui les combats et les exactions des Taliban, abandonnant leurs champs, leur bétail, leur maison. Près de 40 000 personnes vivent dans des conditions dramatiques, sans nourriture ni abri, vivant sous les arbres ou dans des tentes de fortune. Des cas de choléra se sont déclarés, de nombreux enfants souffrent de malnutrition, d'autres sont morts et la situation sanitaire est extrêmement préoccupante pour l'ensemble de la population. Il lui demande de lui indiquer la position du Gouvernement à l'égard de cette situation.

Texte de la réponse

Cette région du Panshir a été particulièrement touchée par les conséquences de l'offensive talib de juillet dernier. La France a été l'un des premiers pays à porter secours aux populations du Panshir, au nord-est de l'Afghanistan. La France a ainsi envoyé, le 12 août, un avion chargé de 35 tonnes de fret humanitaire à destination de Douchanbé au Tadjikistan. Cette aide d'urgence a été ensuite transportée et distribuée sur place, au Panshir, par l'ONG ACTED. Les dernières indications données par les Nations unies font état d'une sensible amélioration de la situation dans la vallée. Selon ces sources en effet, 90 % des réfugiés sans abri ont reçu en octobre une assistance sous forme de distribution de couvertures, de bâches, de rations alimentaires et de blé. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a pu d'ores et déjà distribuer 679 tonnes de blé. Des projets destinés à la réhabilitation de maisons et d'écoles ont été engagés, qui permettront d'abriter environ 5 000 familles pendant l'hiver prochain. Une équipe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a assuré la fourniture d'une quantité de vaccins contre la polio suffisante pour protéger 50 000 enfants de moins de cinq ans, soit la totalité de cette catégorie de population permanente ou temporaire du Panshir. Des équipes de l'OMS, de l'UNICEF et de MSF sont en train de préparer une campagne massive d'immunisation contre la rougeole. Pour autant, l'acheminement de l'assistance, dans les prochaines semaines, sera rendu extrêmement difficile en raison des chutes de neige et de la fermeture des cols permettant l'accès au Panshir. Au-delà même du Panshir, les besoins humanitaires en Afghanistan sont vitaux et justifient une action humanitaire. Après sept mois d'interruption de présence des organisations internationales, le secrétaire général de l'ONU a pris, le 11 mars dernier, la décision de principe d'autoriser un retour graduel et limité des personnels expatriés des agences de l'ONU. Cette orientation a été principalement dictée par des impératifs d'ordre humanitaire. Mais les conditions de sécurité demeurent précaires en Afghanistan. L'ONU a ralenti le mouvement amorcé en faveur d'un retour des personnels expatriés. Dans le même temps, plusieurs ONG ont engagé des négociations avec les taliban en vue de leur réinstallation à Kaboul, mais le mouvement de retour est resté prudent. Une partie seulement des ONG françaises est revenue. Pour que la paix revienne dans ce pays, les protagonistes doivent décider l'application d'un cessez-le-feu et s'engager pleinement dans un processus politique. La France, dans le cadre de l'ONU comme dans celui de l'Union européenne, s'efforce d'encourager les belligérants afghans à aller dans cette direction. La France entend continuer à oeuvrer en faveur d'un règlement de la crise humanitaire, tant sur

le plan bilatéral - un chargé d'affaires est en résidence à Islamabad - que par des actions au niveau multilatéral.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36328

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 1999, page 5957

Réponse publiée le : 6 décembre 1999, page 6958